



Incendie du Centre sportif de Verbier: mesures prises par le Conseil communal de Bagnes

Ce vendredi après-midi du 9 juin 2017 restera longtemps dans les mémoires des habitants et des autorités de la Commune de Bagnes. Par bonheur, aucun blessé n'est à déplorer dans le violent incendie du Centre sportif de Verbier, grâce au courage et à l'efficacité de l'ensemble des secours. Les pompiers du CSI Bagnes-Vollèges-Sembrancher ont su braver la chaleur impressionnante d'un foyer qui a progressé extrêmement rapidement, mais aussi les dangers que représentaient les explosions de plusieurs dizaines de bonbonnes de gaz.

Leur intervention a permis notamment de sauver en grande partie la salle omnisports en construction, dont l'ouverture était prévue dans un mois, et de protéger l'important stock d'ammoniac utilisé pour refroidir la patinoire. Les dégâts matériels restent considérables. On peut affirmer sans risque qu'ils s'élèveront à plusieurs millions de francs. Il est impossible d'être plus précis à ce stade, tant sur le montant des dommages que sur les causes de l'événement, qui font l'objet d'une instruction ouverte vendredi par la justice valaisanne.

A la demande du Conseil communal, un comité de pilotage a été constitué dès lundi au sein de l'administration bagnarde pour gérer au mieux le dossier, en concertation avec l'ensemble des entreprises, assureurs et parties impliquées. Sous la responsabilité directe du président de commune, Eloi Rossier, et sous la conduite du chef du Service sécurité, Louis-Ernest Sidoli, ce comité suit l'évolution de la situation, jour après jour.

Trois principes primordiaux guident l'action du Conseil communal et du comité de pilotage dans la gestion des suites de ce sinistre:

- **Priorité absolue à la sécurité des ouvriers, des voisins et de l'environnement.**
 - o Sur le conseil d'un bureau d'ingénieurs spécialisés dans le traitement de ces sinistres, d'importantes mesures ont été adoptées pour **protéger le personnel actif sur le chantier et réduire le risque de propagation des contaminations** consécutives au sinistre. Un incendie crée de nombreuses substances pouvant être dangereuses pour ceux qui les évacuent. Tout est mis en place pour réduire le risque sur les habitants de la station. En cas de soulèvement important de poussière, les voisins directs sont invités à fermer leurs fenêtres et à ne pas rester de manière prolongée sur leurs balcons.

- **L'accès au chantier du centre sportif est strictement interdit** aux promeneurs et aux curieux. Les personnes autorisées doivent être équipées du matériel de protection adapté aux différentes zones sinistrées. La solidité de certains éléments de structure n'est pas encore établie au vu de la chaleur et des explosions ainsi que de la corrosion attaquant certains éléments de la construction. Tous ces dangers sont surveillés de près et les dispositions prises permettent d'affirmer que la situation est sous contrôle.
 - Le déblayage et l'assainissement de certaines parties du chantier, notamment de la patinoire, ne pourra être entrepris qu'après **l'évacuation complète du stock d'ammoniac** encore présent. Cette opération, réalisée dans les conditions de sécurité les plus strictes, pourrait durer jusqu'à la fin du mois de juin.
 - Des mesures de la qualité de l'eau du torrent voisin du site sinistré sont également prises à titre préventif pour éviter tout dégât environnemental.
- **Définir une stratégie de reconstruction qualitative**
- Le Conseil communal a confirmé sa détermination à reconstruire le centre sportif au plus vite. Les expertises détaillées actuellement en cours permettront de définir ce qui peut être sauvé et les éléments de structure qui devront être remplacés. C'est sur cette base que sera bâtie une stratégie de reconstruction efficace et qualitative.
- **Réduire l'impact de l'incendie sur l'image et la qualité des services de notre station**
- Sous réserve des expertises en cours, le Conseil communal souhaite offrir à la population bagnarde et à ses visiteurs la possibilité de profiter des infrastructures épargnées par l'incendie. Les dates d'ouverture de la piscine extérieure ainsi que de la salle Omnisports ne sont pas encore connues, mais les autorités entendent se donner les moyens de rendre accessibles ces activités au plus vite, dans le plus strict respect des normes de sécurité.
 - Le Conseil communal a également demandé à toutes les entreprises actives dans l'assainissement du site de se donner un rythme ambitieux, dès que le stock d'ammoniac sera évacué. L'objectif est d'évacuer un maximum de déchets pour la saison estivale. De manière générale, tout sera entrepris pour minimiser au maximum l'impact de cet incendie sur les activités touristiques et les événements phares de la station.

Bagnes, le 16 juin 2017